

Par télécopieur et par courrier : 418 838-1485

Québec, le 20 décembre 2006

Madame Hélène Latérière
Directrice régionale de Chaudière-Appalaches
Ministère de la Culture et des Communications
6210, rue Saint-Laurent
Lévis (Québec) G6V 3P4

Objet : Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des infrastructures connexes

Madame la Directrice,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14 et 15 décembre dernier sur le projet mentionné, la commission d'examen conjoint, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question suivante qui a été soulevée par un ou des participants :

P5. Quelle est la définition officielle, dans le cadre de vos pratiques, d'« un élément revêtant une valeur patrimoniale »? Le paysage en fait-il partie?

La commission d'examen conjoint compte sur votre collaboration afin que l'information demandée soit rapidement rendue disponible compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 29 janvier 2007.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Josée Primeau
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission